

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le **jeudi 24 mars 2016** à 20H30, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Luc DUFOUR, Maire.

Absent excusé : Néant

Secrétaire de séance : Yann BOQUET

Lecture et approbation du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 10 mars 2016.

1/Approbation du compte de Gestion 2015 de Gonneville

Le Conseil Municipal après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs et les créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur Municipal accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2015, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Approbation du compte de Gestion 2015 de Le Theil

Le Conseil Municipal après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs et les créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur Municipal accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2015, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2/Approbation du compte administratif 2015 de Gonneville

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de *Monsieur Bernard LEMAGNEN*, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Monsieur *Luc DUFOUR, Maire*, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après avoir entendu et approuvé le compte de gestion de l'exercice 2015 : lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, constate pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, reconnaît la sincérité des restes à réaliser, arrête les résultats définitifs suivants :

	Résultat antérieur à la clôture de l'exercice 2014	Résultat de l'exercice 2015	Résultat à la clôture de l'exercice 2015
Investissement	53 239.92	-210 651.75	-157 411.83
Fonctionnement	159 603.49	140 697.01	300 300.50
TOTAL			142 888.67

A l'unanimité des voix.

Approbation du compte administratif 2015 de Le Theil

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de *Monsieur Bernard LEMAGNEN*, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Monsieur *Luc DUFOUR, Maire*, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après avoir entendu et approuvé le compte de gestion de l'exercice 2015 : lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, constate pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, reconnaît la sincérité des restes à réaliser, arrête les résultats définitifs suivants :

	Résultat antérieur à la clôture de l'exercice 2014	Résultat de l'exercice 2015	Résultat à la clôture de l'exercice 2015
Investissement	-110 731.12	-50 698.04	-161 429.16
Fonctionnement	174 183.73	70 718.10	244 901.83
TOTAL			83 472.67

A l'unanimité des voix.

3/Affectation des résultats de l'exercice 2015

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le tableau d'affectation des résultats de Le Theil :

EXERCICE 2015 - INVESTISSEMENT	
DEPENSES	
Dépenses de l'exercice	216 662.66 €
Résultat à la clôture de l'exercice précédent	110 731.12 €
TOTAL DES DEPENSES	327 393.78 €
RECETTES	
Recettes de l'exercice	212 205.62 €
Résultat à la clôture de l'exercice précédent	
TOTAL DES RECETTES	212 205.62 €
RESULTAT (001) (Recettes Inv. - Dépenses Inv.)	-115 188.16 €
RESTES A REALISER	
RAR Dépenses	98 152.00 €
RAR Recettes	51 911.00 €
RESULTAT RAR	-46 241.00 €
BESOIN DE FINANCEMENT (art. 1068) (Résultat Investissement + RAR)	-161 429.16 €

EXERCICE 2015 - FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	
Dépenses de l'exercice	253 603.41 €
Résultat à la clôture de l'exercice précédent	
TOTAL DES DEPENSES	253 603.41 €
RECETTES	
Recettes de l'exercice	324 321.51 €
Résultat à la clôture de l'exercice précédent	235 383.85 €
Part affectée à l'investissement (exercice N)	61 200.12 €
TOTAL DES RECETTES	498 505.24 €
RESULTAT (Recettes Fonct. - Dépenses Fonct.)	244 901.83 €
Report BESOIN DE FINANCEMENT (art. 1068)	-161 429.16 €
RESULTAT REPORTE (002) (Résultat Fonctionnement + Report besoin financement)	83 472.67 €

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le tableau d'affectation des résultats de Gonnevillle :

EXERCICE 2015 - INVESTISSEMENT	
DEPENSES	
Dépenses de l'exercice	227 760.02 €
Résultat à la clôture de l'exercice précédent	
TOTAL DES DEPENSES	227 760.02 €
RECETTES	
Recettes de l'exercice	139 116.27 €
Résultat à la clôture de l'exercice précédent	53 239.92 €
TOTAL DES RECETTES	192 356.19 €
RESULTAT (001) (Recettes Inv. - Dépenses Inv.)	-35 403.83 €
RESTES A REALISER	
RAR Dépenses	122 008.00 €
RAR Recettes	0.00 €
RESULTAT RAR	-122 008.00 €
BESOIN DE FINANCEMENT (art. 1068) (Résultat Investissement + RAR)	-157 411.83 €

EXERCICE 2015 - FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	
Dépenses de l'exercice	419 015.82 €
Résultat à la clôture de l'exercice précédent	
TOTAL DES DEPENSES	419 015.82 €
RECETTES	
Recettes de l'exercice	559 712.83 €
Résultat à la clôture de l'exercice précédent	159 603.49 €
Part affectée à l'investissement (exercice N)	0.00 €
TOTAL DES RECETTES	719 316.32 €
RESULTAT (Recettes Fonct. - Dépenses Fonct.)	300 300.50 €
Report BESOIN DE FINANCEMENT (art. 1068)	-157 411.83 €
RESULTAT REPORTE (002) (Résultat Fonctionnement + Report besoin financement)	142 888.67 €

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le tableau d'affectation des résultats des deux communes regroupées :

EXERCICE 2015 - INVESTISSEMENT	
DEPENSES	
Dépenses de l'exercice	444 422.68 €
Résultat à la clôture de l'exercice précédent	110 731.12 €
TOTAL DES DEPENSES	555 153.80 €
RECETTES	
Recettes de l'exercice	351 321.89 €
Résultat à la clôture de l'exercice précédent	53 239.92 €
TOTAL DES RECETTES	404 561.81 €
RESULTAT (001)	-150 591.99 €
RESTES A REALISER	

RAR Dépenses	220 160.00 €
RAR Recettes	51 911.00 €
RESULTAT RAR	-168 249.00 €
BESOIN DE FINANCEMENT (art. 1068) (Résultat Investissement + RAR)	-318 840.99 €

EXERCICE 2015 - FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	
Dépenses de l'exercice	672 619.23 €
Résultat à la clôture de l'exercice précédent	
TOTAL DES DEPENSES	672 619.23 €
RECETTES	
Recettes de l'exercice	884 034.34 €
Résultat à la clôture de l'exercice précédent	394 987.34 €
Part affectée à l'investissement (exercice N)	61 200.12 €
TOTAL DES RECETTES	1 217 821.56 €
RESULTAT (Recettes Fonct. - Dépenses Fonct.)	545 202.33 €
Report BESOIN DE FINANCEMENT (art. 1068)	-318 840.99 €
RESULTAT REPORTE (002) (Résultat Fonctionnement + Report besoin financement)	226 361.34 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des voix les affectations des résultats ci-dessus.

4/Budget primitif 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, arrête comme suit le budget primitif 2016 :

- en fonctionnement : dépenses et recettes : 1 071 431 €
- en investissement : dépenses et recettes : 869 908 € ;

5/Taux d'imposition 2016

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de maintenir les taux d'imposition 2015, à savoir :

COMMUNE DE GONNEVILLE

TAXES	BASE IMPOSITION 2016	TAUX IMPOSITION 2016	PRODUIT 2016 ATTENDU
Taxe Habitation	522 900	11.45	59 872
Taxe Foncière (bâti)	426 300	9.74	41 522
Taxe Foncière (non bâti)	100 800	25.45	25 654
CFE	154 200	15.80	24 364
		TOTAL	151 412

COMMUNE DE LE THEIL

TAXES	BASE IMPOSITION 2016	TAUX IMPOSITION 2016	PRODUIT 2016 ATTENDU
Taxe Habitation	376 600	13.55	51 029
Taxe Foncière (bâti)	229 600	12.45	28 585
Taxe Foncière (non bâti)	81 300	29.08	23 642
CFE	10 100	17.76	1 794
		TOTAL	105 050

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des voix les taux d'imposition ci-dessus.

6/Subventions communales 2016

Le Conseil Municipal, suite au vote du budget, (un crédit de 14100 euros à l'article 6574 « subvention de fonctionnement aux personnes de droit privé » ayant été voté) décide à la majorité des voix (Monsieur LEMAGNEN, Président de l'Amicale des Aînés n'a pas pris part au vote) d'attribuer les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS COMMUNALES	
Amicale des Aînés de Gonneville	250
Amicale des Parents d'élèves de Gonneville	250
Coopérative scolaire de Gonneville arbre de Noël	850
Coopérative scolaire de Gonneville sorties pédagogiques	6100
Coopérative scolaire Le Theil	3000
Les Oiseaux Mazoutés du Cotentin	150
L'Abbé PIEN Pascal (électricité illuminations de Noël)	30
GONNE'LIRE	200
L'Evasion de Gaël	150
<u>TOTAL</u>	<u>10980</u>
ASSOCIATIONS CANTONALES	
Les Sauveteurs en Mer SNSM Fermanville	50
<u>TOTAL</u>	<u>50</u>
ASSOCIATIONS HORS CANTON	
Association pour le registre des cancers de la Manche	60
Association pour le Don de Sang Bénévole du Nord Cotentin	90
Association de Défense Des Victimes de l'Amiante	120
La Croix Rouge Française	60
France-Alzheimer Manche	60
Retinostop	60
Association pour le développement des soins palliatifs dans le Nord Cotentin	60
Le Secours Populaire Français	60
<u>TOTAL</u>	<u>570</u>

7/ Questions diverses

Travaux Hameau Gallis – Le Theil : il faut surveiller la remise en état de la route.

La séance est levée à 22h20.

Le Secrétaire de Séance
Yann BOQUET

Le Maire
Luc DUFOUR